

Relevé de décisions 05.12.2025 groupe de travail ad hoc Emplois, Compétences, Transitions Ecologiques_ Le Havre

Présents	Excusés
Clarisse Dautrey, Alice Loffredo, Julie Cahu, Région DFTLV Sarah Hardy, Région DPCTA Denis Leboucher, Agence de l'Orientation Héloïse Rosselle, DREETS Didier Magnier, Marie-Dominique Estève, DRAFPIC Pascal Dufour, U2P Séverine Touchard, MEDEF Jérôme Jovenet, CFE CGC Nathalie Docaigne, Hervé Baron, France Travail Nadine Tournaille, ANBDD (personne qualifiée) Jean-Pierre Girod, CESER (personne qualifiée) Laure Barazzutti, CARIF-OREF Florence Richard, SGAR - invitée	Alexandre Lebarbey, CGT Valérie Pinel, CFE CGC Dominique Jaquot, FO Guy Loudière, CGPME Céline Le Méhauté, CARIF-OREF Représentants des Conseils départementaux

Clarisse Dautrey ouvre la séance en rappelant l'objectif du groupe de travail : structurer une démarche commune à l'échelle du CREFOP sur les enjeux "Emplois, Compétences et Transitions écologiques" en appui à la COP normande. Ce travail a vocation à produire un diagnostic partagé assorti d'un plan d'actions.

Le groupe de travail ad hoc associe des membres du CREFOP (présidents de commission, bureau, personnalités qualifiées au titre de la transition écologique) ainsi que des acteurs du CRPE (France Travail, les départements non représentés lors de cette première séance) au titre de l'axe « Transition écologique » de la feuille de route du CRPE dont ce groupe est également la traduction opérationnelle.

Le plan d'action que devra produire le groupe de travail sera ensuite décliné et animé dans les commissions du CREFOP et le CRPE, chacun sur leur périmètre d'intervention.

La séance doit permettre de poser le cadre de travail, de partager les éléments déjà produits et d'identifier les premières priorités et modalités de collaboration.

Un tour de table est réalisé.

1. Présentations et éléments de contexte (cf power point)

- Enjeux de la COP, Florence Richard, Secrétaire générale à la planification écologique en Normandie

Objectifs : -50 % d'émissions GES d'ici 2030 ; neutralité carbone en 2050.

Feuille de route : 6 thématiques, 250 actions dont 47 prioritaires en 2025.

- Diagnostic emploi-formation, Sarah Hardy, responsable de pôle, DPCTA, Région Normandie

Un premier recensement des actions existantes côté Région a été conduit. Il est fondé sur les 4 catégories proposées par le SGPE pour inventorier les actions. : connaissance, sensibilisation, ajustement de l'offre, certification.

Ce premier recensement a été complété par l'interrogation des branches et des OPCO.

Constat : forte hétérogénéité sectorielle et nécessité d'une approche systémique.

- Approches méthodologiques, Laure Barazzutti, animatrice CREFOP

Benchmark des démarches d'autres régions, soulignant la diversité des approches.

2. Échanges – Points clés

Méthode et organisation :

- Alignement avec le SPGE, en l'adaptant au contexte normand.
- Importance de capitaliser sur les actions et outils existants (ROME 4.0 ...).
- Privilégier une approche combinant logique sectorielle et transversale.
- Nécessaire Implication de toutes les parties prenantes, notamment les entreprises.
- Importance de la gouvernance claire et de la mobilisation d'experts.
- Question méthodologique : grosses opérations vs petites étapes (les petites actions peuvent avoir un effet catalytique, ex. formation de formateurs).

Contenus et priorités :

- Beaucoup d'actions déjà engagées, l'enjeu est d'amplifier ce qui marche et d'aller plus vite, plus fort
- Trouver des articulations entre transitions écologique et numérique.
- Le sujet de la formation est un levier, pas une fin en soi : elle soutient les autres chantiers de la COP
- Important de poursuivre les travaux sur les métiers transverses.
- Besoin de compléter le Diagnostic collectif : savoir d'où on part car les secteurs n'ont pas le même niveau d'avancement.
- Choix du ou des secteur(s) à prioriser : débat entre prendre un secteur engagé ou un secteur clé pour la transition au regard de son effet sur la réduction des GES et avec des signaux favorables du point de vue de l'écosystème partenarial (préférence pour le second)

- Importance de la formation des formateurs et d'une pédagogie orientée sens, réflexion
- Besoin d'une communication positive et mobilisatrice.
- Rôle de la commande publique comme levier.

3. Décisions

Premiers chantiers :

- Compléter le diagnostic des actions existantes au regard des 4 catégories proposées par le SGPE.
- Approfondir les travaux sur les métiers transverses.
- Identifier les secteurs prioritaires et premières briques opérationnelles en prenant en compte :
 - les besoins prioritaires de la COP et l'impact sur la réduction des GES ;
 - le caractère favorable de l'écosystème partenarial qui permette d'envisager des actions concrètes

Méthode de travail :

Approche inter-filières et transversale, mobilisation d'experts, précision de la gouvernance.

Prochaines étapes :

- Diffusion du diaporama.
- Transmission d'une trame permettant aux participants de compléter le diagnostic des actions existantes selon les 4 catégories.
- Définition des priorités d'action.
- Prochaine réunion en présentiel : consolidation du diagnostic, consolidation de la méthode et choix des priorités.